

Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Devenir personne ressource de l'autodétermination au sein de son établissement

	Référence	OS106
	Lieu	Intra : sur site
	Durée	4 jours (2 x 2 jours)
	Coût	5320 € par groupe (y compris le kit de sensibilisation) (hors frais de déplacement et d'hébergement)
	Groupe	10 personnes maximum



PUBLIC

Professionnels de l'accompagnement, cadres intermédiaires

**possibilité d'intégrer des personnes accompagnées en binôme avec un professionnel de sa structure*

Les professionnels doivent être volontaire pour être personne ressource sur la démarche de l'autodétermination dans leur établissement et **ainsi réaliser des sensibilisations auprès de leurs collègues.**

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants :

- Se seront appropriés le concept d'autodétermination
- Auront découverts les techniques d'animation et d'ingénierie de sensibilisations sur la démarche d'autodétermination à destination des professionnels de l'établissement

Ils seront capables de :

- Identifier les enjeux liés à une dynamique d'autodétermination
- Développer et transmettre une posture d'accompagnement au regard de l'autodétermination
- Participer à la démarche de déploiement de l'autodétermination, en particulier en maîtrisant les techniques

d'animation et d'ingénierie de sensibilisations à l'autodétermination auprès de leurs collègues

- Construire un discours didactique pour sensibiliser l'ensemble des partenaires, familles, professionnels et personnes accueillies à l'autodétermination

CONTENU ET THÈMES TRAITÉS

1^{ère} partie (2 jours) : Appropriation et maîtrise du concept de l'autodétermination

- Historique et cadre législatif
- (Re)définir l'accompagnement et revisiter sa posture professionnelle
- Définition du concept et de ses dimensions
- La question de l'environnement
- Les notions de valeurs, normes, morale et éthique
- La question de la prise de risque
- La critique du concept
- Identifier les freins à l'autodétermination et tenter de les lever

Intersession de 2 à 5 semaines

2^{ème} partie (2 jours) : Devenir personne ressource de l'autodétermination

- Être en capacité de définir les messages clefs à transmettre
- Concevoir un scénario pédagogique d'une sensibilisation
- Construire un support de sensibilisation commun avec des exemples concrets selon le public accueilli dans les établissements dans lesquels travaillent les personnes ressources
- Connaître les principes d'animation d'une sensibilisation
- Appropriation et personnalisation de la boîte à outils proposée

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique
- Exercices d'appropriation
- Echanges d'expériences
- Boîte à outils
- Supports papier et vidéo
- Expérimentation et mise en situation

ÉVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact